



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale des Territoires
Service d'Appui aux Territoires Ruraux
Pôle missions territoriales**

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS DE L'INDRE**

Construction d'un parc photovoltaïque au sol soumis à la réalisation d'une étude préalable
relative à la compensation collective agricole sur la commune de CONDE

PC 036 059 22 N0005

Aux termes du rapport de présentation soumis pour avis à la commission en date du 02/03/2023 sous la présidence de Madame Hélène Burgaud-Tocchet, Directrice départementale adjointe des Territoires,

Considérant que :

- le projet est situé sur 122 hectares de terres agricoles ;
- le projet consiste en une implantation alternée de rangées de panneaux et de rangées de cultures principales d'une largeur de 8 m, menées en culture biologique ;
- les bandes de cultures principales représentant une surface de 61 hectares, le projet est bien considéré comme un projet agrivoltaïque ;
- la préservation de la faune et de la flore a bien été prise en compte par le porteur de projet ;

Au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers :

**La commission rend un avis FAVORABLE au projet
à 11 voix POUR, 5 voix CONTRE et 1 ABSTENTION**



Le Directeur Départemental
des Territoires

RIK VANDERERVEN